



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/AC.249/L.1
19 mars 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ PRÉPARATOIRE POUR LA CRÉATION
D'UNE COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE
25 mars-12 avril 1996
12-30 août 1996

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU COMITÉ AD HOC POUR LA CRÉATION D'UNE COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE

Qui se réunira au Siège de l'Organisation des Nations Unies,
le lundi 25 mars 1996, à 10 heures

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Poursuite de l'examen des principales questions de fond et d'ordre administratif que soulève le projet de statut d'une cour criminelle internationale préparé par la Commission du droit international et, en prenant en considération les différentes vues exprimées durant les réunions, élaboration de textes, en vue de l'établissement d'un texte de synthèse largement acceptable pour une convention portant création d'une cour criminelle internationale qui constituerait la prochaine étape sur la voie de l'examen de la question par une conférence de plénipotentiaires.
6. Adoption du rapport.
